



RGPD : Données à caractère personnel

Protection des données personnelles relatives aux inscriptions et à l'organisation de la rencontre amicale open de tumbling et mini-trampoline.

Dans cette note, le terme «Tumbling», «la rencontre» ou «la compétition» correspondent à «La Rencontre amicale open de tumbling et mini-trampoline», objet de ce complément au RGPD.

Cette note ne se soustrait pas aux obligations du respect du RGPD. Nous détaillons l'utilisation faite de vos données dans le cadre de l'organisation du Tumbling.

L'organisateur est :

La société royale de gymnastique «Le progrès» ASBL
8, rue d'Hermey - 5300 Andenne (siège social)
progres@andenne.be
tumbling@leprogresgym.be
<https://www.leprogresgym.be/>
BCE : 0410.601.394

L'organisateur doit désigner des personnes physiques dans les postes suivant :

- Le secrétariat;
- Le responsable technique;
- Le responsable de plateau;

Les clubs participants doivent désigner des personnes physiques dans les postes suivant :

- Les juges, sous la responsabilité du responsable technique et du responsable de plateau.

Ces postes sont amenés de près ou de loin à traiter une partie ou toutes les données personnelles nécessaires à la rencontre.

Le secrétariat aura les tâches suivantes :

- La réception et le traitement des inscriptions;
- La gestion des résultats le jour de la compétition;
- La gestion de la transmission des résultats finaux après le Tumbling.

Le responsable technique aura les tâches suivantes :

- La mise à jour du règlement;
- Les notes techniques;
- La gestion des juges en amont de la rencontre;
- Assurer l'interface entre les clubs et le secrétariat.

Le responsable de plateau aura les tâches suivantes :

- La bonne application du règlement;
- La gestion des juges lors de la compétition;
- La gestion des réclamations, des litiges ainsi que des autres aléas relatifs à la compétition.

L'organisateur est amené à collecter, au travers de ses responsables désignés ci-dessus, les données suivantes :

Se rapportant aux participants :

- Son nom et prénom;
- Sa date de naissance;
- Ses séries et niveaux;

- Son choix d'être classé ou non;
- Ses résultats pour chaque rotation;
- Son club;
- Son matricule FfG;
- Son image.

Le droit à l'image du participant reste une propriété du club auquel il appartient.

Les clubs auront accès aux images au travers d'un lien propre. Il sera de la responsabilité de chaque club de ne divulguer et de ne rendre accessible que les photos pour lesquelles ils disposent du droit à l'image des participants.

Se rapportant aux clubs :

- Le nom et prénom de la personne de contact;
- Son lien avec le club;
- Son adresse e-mail;
- Son numéro de téléphone fixe ou mobile.

Se rapportant aux juges :

- Le nom et prénom;
- Le téléphone fixe ou mobile;
- L'e-mail;
- La possession et dénomination du brevet juge FfG.

Ces données sont obtenues :

- Par le formulaire d'inscription envoyé par les clubs, au travers de leur personne de contact, au secrétariat de l'organisateur (via le format papier, numérique Excel ou Word)
- Via les données de la FfG concernant les brevet de jugement prouvant l'accréditation.

Ces données sont traitées dans les buts suivants :

- Collecter les données et les trier par niveau, puis par ordre alphabétique;
- Réaliser l'horaire de la compétition sur base du nombres d'inscrits par niveau;
- Réaliser les programmes de la compétition mentionnant les participants (nom + prénom + club), leurs niveaux ainsi que les séries qu'ils ont choisies;
- Attribuer un numéro de dossard unique lors de la compétition permettant de les identifier facilement sur le plateau de compétition (pour les juges, le public et les organisateurs);
- Réaliser le classement, conformément au règlement de la rencontre, sur base des points récoltés à chaque rotation et attribués par les juges;
- La réalisation de photos et vidéos de l'événement par une personne désignée en qualité de photographe par l'organisateur. Ces photos et vidéos seront ensuite partagées avec les clubs participants et ne servent en aucun cas de bénéfice supplémentaire au club. Les photos faites peuvent, avec accord des clubs, être utilisées dans les affiches promotionnelles et les programmes de la rencontre des années suivantes.

Le secrétariat peut également être amené à traiter, dans certains cas, les absences de certains participants ainsi que leur motifs (certificat médical ou autre) afin de se conformer au règlement sur le point des absences non justifiées entraînant une amende au club participant.

Les données sont traitées :

- Par le secrétariat en ce qui concerne l'ensemble des données;
- Par le responsable technique en ce qui concernent les données des juges et des clubs;
- Par le responsable de plateau pour l'ensemble des données nécessitant son intervention;
- Par les juges en ce qui concerne les participants, en particulier toutes leurs données excepté l'image du participant.

et ce, sous la responsabilité de l'organisateur. Ce dernier n'est cependant pas responsable de l'exactitude des données transmises. Cette responsabilité repose sur la personne de contact qui peut cependant et à tout moment faire corriger une donnée qui s'avérerait incorrecte.

Ces données ne sont utilisées que dans le cadre de la rencontre. Toutefois, certaines sont rendues publiques au terme de la rencontre, à savoir les résultats finaux ainsi que les programmes. Cela correspond aux données suivantes : nom , prénom, club, série et résultats des participants (les résultats sont présentés sous forme de classement). Cependant ces données ne sont plus traitées au-delà du format «papier», pdf non éditable, par la suite. Il est défendu d'utiliser ces données à d'autres fins.

L'organisateur conservera pour les années suivantes les données suivantes :

- L'image des participants des éditions précédentes et pour lesquels un consentement clair sur le droit à l'image a été donné;
- Les identités et moyen de contact des correspondants de chaque club.

Ces données peuvent être conservées plusieurs années, pour un but promotionnel notamment. Les autres données ne sont pas conservées après la rencontre.

Toute question éventuelle concernant le traitement des données, ainsi que leur conservation, peut être adressée par mail à l'adresse :

tumbling@leprogresgym.be

Vous disposez également, conformément à la loi en vigueur, de la possibilité d'accéder à vos données ainsi que d'en modifier le contenu (pour autant que cela respecte les valeurs sportives, soit que cela ne concerne pas les résultats sportifs obtenus). Ces données étant conservées dans un (ou plusieurs) fichiers par l'organisation, vous pouvez introduire une demande de consultation par mail à l'adresse :

tumbling@leprogresgym.be

Après vérification de l'identité du demandeur, les données vous seront transmises.

Les données concernant les participants, juges ou personnes de contact ne sont pas conservées en cas de décès. Une fois l'information vérifiée parvenue à notre secrétariat, les données seront supprimées et ne seront plus conservées. Les photos et vidéos prises lors des éventuelles éditions précédentes et pour lesquels un droit à l'image avait été concédé à l'organisateur ne seront plus utilisées dans un quelconque but, même désintéressé, par l'organisateur. Les proches peuvent introduire une demande pour faire supprimer les photos et vidéos où le défunt est au premier plan.

Chaque personne concernée par ce règlement peut faire exercer son droit à l'oubli. Ce droit peut s'appliquer à l'ensemble des données la concernant. Dans le cas des photos et vidéos, ce droit est applicable seulement si la personne apparaît au premier plan. Ce droit peut se faire valoir par voie électronique à l'adresse mail suivante :

tumbling@leprogresgym.be

Nous pouvons nous assurer de l'exactitude des données en nous limitant à un échange oral le jour de la compétition, cela dans le but du bon déroulement de la rencontre.

Nous nous réservons le droit de modifier le présent règlement. Si vos données en seraient concernées, vous en serez notifiés, soit directement par voie électronique, soit via la personne de contact qui prend pleinement la responsabilité de transmettre cette modification.

Vous disposez du droit de porter réclamation auprès de la commission de la protection de la vie privée si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la commission de la protection de la vie privée sont les suivantes :

35, rue de la presse - 1000 Bruxelles
Tél : 022/74.48.00
commission@privacycommission.be